**ARRETE PORTANT DETACHEMENT SUR l’EMPLOI DE COLLABORATEUR**

**DE CABINET**

**D’UNE COMMUNE (OU EPCI) DE ... *(préciser la strate démographique)***

**De Monsieur *(ou Madame) …***

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire (*ou le Président*) de ...

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 110 ;

**VU** le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors-cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux,

**VU** le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

**VU** la situation administrative de l’intéressé(e) établie comme suit :

 Grade :

 Echelon :

 indice brut :

 ancienneté restante :

 quotité :

**VU l**a délibération en date du … portant création de l’emploi de cabinet et portant inscription au budget du montant des crédits affectés au recrutement correspondant ;

**VU** la demande écrite en date du … de mise en détachement sur l’emploi de collaborateur de cabinet présentée par Monsieur *(ou Madame)* …,

**Considérant** l’accord de M…………………………en date du ……………autorisant ce détachement eu égard au profil de M…………………………………………,

**ARRÊTE**

**Article 1er :** A compter du …, Monsieur *(ou Madame)* …, né(e) le …, est détaché(e) dans l'emploi de collaborateur de cabinet, pour une durée de …………. à compter du ………..

Toutefois la durée du détachement ne pourra excéder le terme du mandat de l’autorité territoriale.

Pendant cette période, il percevra la rémunération afférente à l’indice brut ……

**Article 2ème :** Pendant la durée de son détachement, Monsieur *(ou Madame)* … conservera son droit à l'avancement et à la retraite dans son cadre d’emplois d'origine,

**Article 3ème :** Monsieur *(ou Madame)* … devra solliciter par écrit le renouvellement de son détachement ou sa réintégration,

**Article 4ème :** A l’issue de son détachement, Monsieur *(ou Madame)* … sera réintégré(e) dans son cadre d’emploi d’origine. Si aucun emploi n’est vacant, Monsieur *(ou Madame)* … sera maintenue en surnombre pendant un an. Si au terme de ce délai, Monsieur *(ou Madame)* … ne peut être réintégré(e) et reclassé(e) dans un emploi correspondant à son grade, Monsieur *(ou Madame)* … sera pris(e) en charge dans les conditions de l’article 97 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

**Article 5ème :**  Le Directeur Général des Services *(ou le Maire, la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 6ème  :** Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 7ème**:Ampliation du présent arrêté sera transmise au Préfet, au Président du Centre de Gestion de l’Indre et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,

|  |
| --- |
| ***Observations****En application des dispositions de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019, les Commissions administratives paritaires (CAP) ne sont plus compétentes pour émettre des avis préalables aux décisions individuelles relatives au détachement, à l'intégration et à la réintégration après détachement prenant effet à compter du 1er janvier 2020.* |